

Structuration de la filière maïs dans le Pool

Professionnalisation et Structuration des Filières Agricoles dans le Pool (PROFAP)

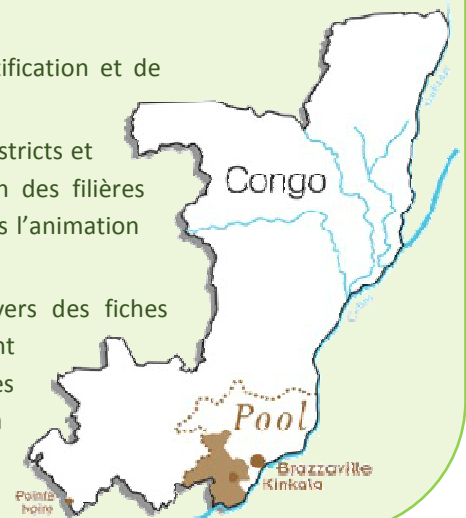
L'Ircod appuie depuis 2010 la **relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo**, dans le cadre de la **coopération décentralisée** entre le Conseil départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeauvillé.

Ce programme s'inscrit dans un contexte de relance et de reconstruction post-conflit, le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, ayant été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Une première action (2010 – 2012) a permis d'amorcer une démarche d'identification et de soutien aux forces vives agricoles dans 3 districts.

Le **PROFAP** (2013 – 2017), cofinancé par l'Union européenne, intervient dans 6 districts et vise à relancer l'économie locale via la professionnalisation et la structuration des filières bovine, avicole et maïs, tout en soutenant le Conseil départemental du Pool dans l'animation de la concertation locale et la réflexion stratégique territoriale.

Le projet inclut une **démarche de capitalisation** qui vise à partager, à travers des fiches d'expérience, les enseignements du projet en matière de développement économique local, avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.



La présente fiche vise à capitaliser l'expérience acquise par les partenaires sur la structuration de la filière maïs dans le Pool. Dans l'objectif de sécuriser l'accès aux produits d'élevage, l'Ircod appuie l'accès à l'aliment de bétail, condition essentielle du développement de l'élevage des monogastriques (porc et volailles).

Contexte avant-projet : quelques aspects de la production de maïs dans le Pool

L'accès à l'aliment de bétail passait par un **approvisionnement en matières premières** dans les départements limitrophes du Pool, à l'étranger et par le développement de la production locale.

Les **zones rurales** du Pool étant **enclavées**, il était difficile pour un éleveur de s'approvisionner en aliment de bétail ou matières premières importés. Il était donc particulièrement important pour les éleveurs de pouvoir s'approvisionner localement.

Le PROFAP intervient donc sur toute la **filière** :



Production de maïs dans le Pool

- ✓ Production de maïs
- ✓ Approvisionnement des fabriques d'aliments en matières premières
- ✓ Formulation des aliments
- ✓ Commercialisation vers les éleveurs

L'Ircod et le CDP ont fait le choix d'**appuyer la culture de maïs** pour les raisons suivantes :

- Le maïs peut constituer jusqu'à 70% de la ration de l'aliment pour les volailles
- Le maïs était déjà cultivé dans le département du fait de conditions favorables
- Les fabricants d'aliments de bétail se heurtent à des problèmes d'approvisionnement en maïs. Le marché est donc important.

La **culture de maïs** dans le Pool-sud est traditionnellement **associée à d'autres productions** (manioc, légumes), rarement en monoculture. Elle se fait en zone de forêt avec des techniques d'abatis brûlis. Le relief et les sols se prêtent difficilement à la mécanisation et aux grandes cultures, et la culture sans irrigation est aléatoire dans certaines zones du département.

Remarque sur la pluviométrie et les rendements

La grande saison des pluies dure d'octobre à fin décembre, la petite saison sèche de janvier à mi-mars, la petite saison des pluies de mi-mars à début juin et la grande saison sèche de juin à fin septembre. La moyenne des précipitations annuelles dans le sud du Pool est de 1352 mm entre 2000 et 2012.

Suivant les méthodes d'implantation, les meilleurs rendements étaient de 25 à 50 fois la semence mise en culture (soit des rendements oscillant entre 500 kg et 1 tonne/ha). Pour comparaison, les rendements en maïs grain en Alsace (culture pure, avec fertilisation et irrigation) se situent autour de 10 tonnes/ha. La valeur ajoutée brute du maïs constitue une faible part du revenu des agriculteurs.

La démarche mise en œuvre

Production, distribution et recouvrement de semences améliorées

Le dispositif de mise à disposition de semences agit comme un **fonds revolving**. La semence distribuée est rétrocédée par un prélèvement sur la production de maïs, en fin de saison culturale et sert à doter des producteurs pour un prochain cycle. Une Ferme pilote sélectionnée par l'Ircod et le CDP a mis en place une **parcelle de production de semence de maïs améliorée** à partir de semences achetées au Centre National des Semences Améliorées (CNSA). Il s'agit de semences MAC 2 (« maïs amélioré du Congo ») pouvant être ressemées directement après séchage. Le cycle de production de maïs démarre fin septembre/début octobre (lors des premières pluies) jusqu'en février/mars pour les récoltes. La semence est donc mise à la disposition des producteurs dans le courant du mois de septembre en contrepartie de la signature d'une décharge stipulant la quantité dotée, la date de livraison et un engagement à la rétrocéder en fin de cycle.

Du fait des **conditions de conservation rudimentaires** et donc de **l'absence de capacité de stockage adéquate**, pour conserver son pouvoir germinatif la semence doit être produite peu avant sa distribution. Or selon l'approche envisagée par le projet, cette semence devait initialement être conservée pendant plusieurs mois avant d'être redistribuée puis ressemée. Un accord a été trouvé avec les fermes pilotes qui finalement absorbent cette production pour la restituer sous forme de semences ou en numéraire peu avant l'organisation des bourses agricoles. Pour s'approvisionner et faire face aux besoins de semences lors des bourses, il convient donc de s'appuyer sur des producteurs ayant effectué un second cycle de production, de février à juin. Cette approche permet de combler les lacunes relatives au stockage.

✓ Risques et difficultés

Les semences doivent être de bonne qualité et avoir un taux de germination élevée, or il n'existe pas de techniques ou moyens de **conservation permettant un stockage fiable sur la durée**.

De par le manque d'autonomie des producteurs, il existe un risque de dépendance vis-à-vis de l'Ircod ou des partenaires qui dotent la semence.

✓ Solutions mises en œuvre

Un test de germination doit être effectué avant distribution. Pour ne pas avoir à racheter des semences chaque année, il faut sensibiliser les producteurs sur l'importance de la rétrocession.

✓ Perspectives d'amélioration

Afin de combler la dépendance des producteurs au dispositif de dotation de semences, il conviendrait de **prévoir un appui complémentaire sur les techniques de conservation** et les sensibiliser sur l'importance d'un second cycle ou faire porter le dispositif par les fermes pilotes.

Sensibilisation et sélection des producteurs

Avec l'appui des techniciens de la Direction départementale de l'agriculture (DDA) et sur la base de diagnostics agraires (conduits par l'Ircod), des **zones de production de maïs sont identifiées**. Des **réunions de sensibilisation à la production de maïs** sont organisées dans plusieurs villages de chaque district pendant les mois de juillet et août (soit 3 à 4 mois avant la mise en culture). Lors de ces réunions, le technicien Ircod appuyé du technicien de la DDA et du représentant de l'Union locale, sensibilise les agriculteurs à l'intérêt de la production de maïs en mettant notamment en avant les besoins annuels des fabriques d'aliment de bétail. A l'issue des réunions de sensibilisation, les techniciens remplissent des **fiches d'identification** qui permettront de sélectionner les agriculteurs en fonction de différents critères. Ceci doit permettre :



Sensibilisation à la production de maïs

- de **ne pas entrer en concurrence** avec les productions vivrières (manioc par exemple) ;
- de bien vérifier la cohérence entre la taille de la parcelle déclarée, la quantité de semence demandée et la technique culturale mise en œuvre (travail du sol, association ou culture pure)
- de sélectionner de préférence des **agriculteurs qui font aussi de l'élevage** et qui peuvent **valoriser eux même le maïs**, ce qui permet de les intéresser dans le commerce de l'aliment de bétail ;
- de sélectionner des producteurs qui ont des **surfaces suffisantes** et un **type de sol adapté**.

A partir des informations recueillies et la connaissance des producteurs, l'Union locale, le chef de secteur agricole et le technicien de l'Ircod sélectionnent les producteurs.

D'une année sur l'autre, grâce au travail de suivi réalisé par les animateurs des fermes pilotes, l'analyse des quantités produites permet d'**identifier les zones les plus productives**. Ainsi, alors que lors des deux premières années du projet la répartition des producteurs soutenus était homogène dans les 6 districts, **l'accent a progressivement été mis sur les agriculteurs issus des zones au meilleur rendement** (Kindamba et Mindouli). Pour la dernière saison du projet, seuls les producteurs issus de ces deux zones se verront distribuer de la semence pour maximiser la production.

✓ Risques et difficultés

Malgré l'engouement apparent pour cette culture, le suivi tend à démontrer qu'une partie des producteurs identifiés ne s'engage pas suffisamment sur cette activité pour rentabiliser leur investissement (financier, humain, matériel), avec pour conséquence un détournement progressif vers d'autres spéculations. Ceci annule une partie des efforts de suivi et constitue un manque à gagner sur la production.

✓ Solutions mises en œuvre

Il convient chaque année d'évaluer les points de blocage. Dans le cas du présent projet, les données de production ont mené à la centralisation des efforts de production sur deux districts (contre 6 au début du projet). Outre les conditions naturelles, la propension des agriculteurs à adopter de nouvelles techniques et donc à délaisser des méthodes plus traditionnelles a joué un rôle essentiel dans ce recentrage.

Formation des producteurs

La formation s'appuie sur la **connaissance des pratiques réelles des agriculteurs** et sur les données existantes quant aux potentialités des différentes zones. La formation ne vise pas la diffusion d'un itinéraire cultural unique mais à améliorer les pratiques de chacun en fonction de leurs objectifs, de leurs moyens de production (surface disponible, main d'œuvre, trésorerie) et de leur environnement (savane, forêt, bas fond). L'approche **doit permettre au producteur de rentabiliser son investissement dans cette activité.**

✓ Risques et difficultés

L'évolution constatée de la production (40t en 2014, 80t en 2015, 90t en 2016) et des rendements semble démontrer la pertinence des formations. Toutefois, il convient de s'interroger sur les risques pesant sur les zones mises en production. En effet, une partie des bénéficiaires a tendance à privilégier l'exploitation des parcelles forestières. Or, le maintien des écosystèmes est un enjeu majeur, de long terme, quant à la pérennisation des systèmes de production agro-pastoraux.

✓ Perspectives d'amélioration

Il paraît pertinent, dans le cadre de la poursuite du soutien à cette filière, d'intégrer une dimension agro-écologique plus importante dans le contenu des formations. De potentielles expertises pourraient être mobilisées afin de définir un modèle de production en savane adapté aux pratiques des paysans mais aussi aux enjeux liés au maintien du potentiel productif.

Organisation des bourses agricoles et déroulé des transactions

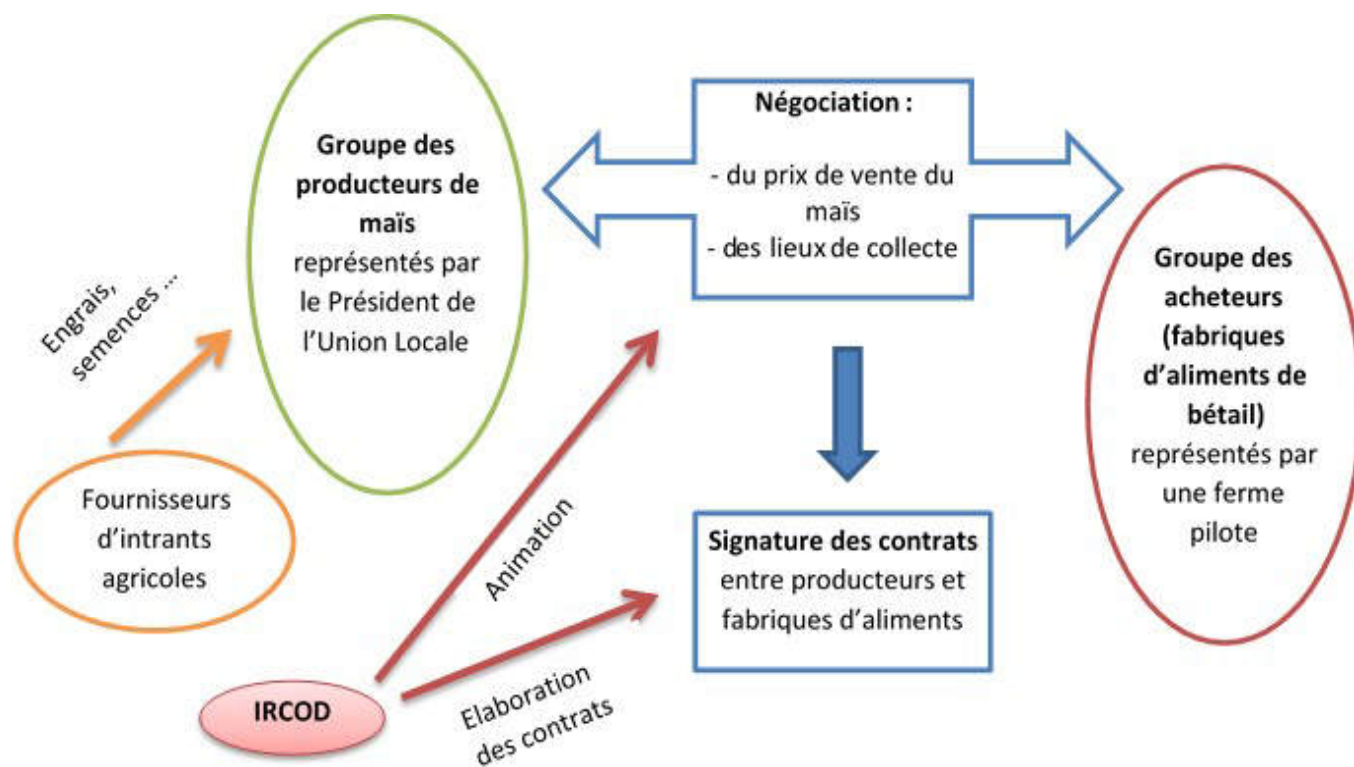
Les bourses visent à **promouvoir la commercialisation des productions agricoles**, en favorisant la mise en relation de l'offre et la demande locales, en circuit court. Cela a pour objectif de **satisfaire les besoins en matières premières des opérateurs de la zone**. Elles sont organisées en début de campagne agricole, au moment de la remise des semences, et réunissent dans chaque district les producteurs et les acheteurs de maïs (en l'occurrence les fermes pilotes qui fabriquent l'aliment de bétail). Les bourses contribuent ainsi à :

- ➔ Faciliter l'accès à l'information sur les prix, donner de la **visibilité aux opérateurs économiques** ;
- ➔ Favoriser la **compréhension du marché par les producteurs** : connaître les attentes des acheteurs en termes de qualité, quantité, variété, conditionnement ;
- ➔ Permettre un **échange direct entre les acteurs**, renforcer leur sentiment d'appartenance à un réseau ; contribuer ainsi à structurer la filière et organiser les professionnels sur le territoire ;
- ➔ Formaliser les échanges par la **signature de contrats commerciaux** : donc d'installer une confiance entre les partenaires et de pérenniser les relations commerciales, dans un contexte encore marqué par les conséquences de la guerre civile ;
- ➔ Définir des **points de collecte optimaux**.



Remise des semences aux bénéficiaires

Schéma de fonctionnement d'une bourse agricole



✓ Risques et difficultés

La semence doit être prête et disponible en amont des bourses agricoles. Ceci constitue un **enjeu logistique** que les acteurs de la filière ne semblent pas encore à même de **coordonner ou d'anticiper** à temps.

Les bourses agricoles telles que définies dans le cadre du PROFAP associent **peu d'acheteurs potentiels**, du fait de leur éloignement et parce que l'intégration d'opérateurs extérieurs au département et aux moyens financiers conséquents risquerait de déstabiliser le dispositif.

La question des quantités n'est à ce jour pas traitée dans les contrats, les aléas tant sur la production que sur les moyens financiers des acheteurs étant encore trop importants.

Enfin, les fournisseurs d'intrants présents sur Brazzaville essentiellement ne se déplacent pas sans prise en charge financière.

✓ Perspectives d'amélioration

La préparation des bourses agricoles nécessite le **soutien d'un partenaire** technique ou public. Il pourrait être envisagé de « privatiser » le système en responsabilisant les fermes pilotes (production de semence, organisation des bourses, dotation, recouvrement).

Dans tous les cas, le **maintien d'une forme de « préférence régionale »** est nécessaire pour assurer la stabilité du dispositif.

Le soutien à la filière pourrait se focaliser entre autres sur la capacité à anticiper les volumes produits par les agriculteurs et les moyens d'acquisition des acheteurs.

La mise en place d'une **coopérative d'achat-vente d'intrants agricoles**, gérée par les acteurs locaux permettrait d'apporter une réponse à l'absence de fournisseurs d'intrants lors des bourses.

Suivi technique des producteurs

La culture du maïs à vocation commerciale étant historiquement peu pratiquée dans le Pool, d'autant plus dans les zones d'intervention du PROFAP, **les producteurs bénéficiaires des semences sont formés** dans le cadre d'un séminaire de 3 jours, avec une partie théorique et une partie pratique. Un rappel est effectué au moment des bourses agricoles puis **les producteurs sont suivis par des animateurs durant toute la campagne de production.**



Formation pratique des agriculteurs

Formation des animateurs

Les animateurs des fermes pilotes (1 à 2 par ferme) sont sélectionnés pour leur **connaissance du district et leur expérience dans la culture de maïs et l'élevage avicole**. Ils ont un niveau d'étude suffisant (bac ou technicien) et savent conduire une motocyclette. L'Ircod les forme aux méthodes de suivi-conseil des producteurs et les briefe sur l'utilisation des fiches de suivi.

Les visites de suivi

Les **fermes pilotes** organisent avec leur animateur les **visites de suivi**. Elles doivent concevoir en début de cycle un calendrier de suivi qu'elles ajustent en fonction des réalités **tout au long du cycle de production**. Ce calendrier est consulté par le technicien Ircod afin de vérifier l'organisation des fermes pilotes dans leur travail de suivi.

3 visites doivent être effectuées par cycle de production (chaque visite correspond à un stade particulier du cycle). L'animateur doit vérifier que la culture a un développement normal et que le producteur a effectué les bonnes opérations. **L'animateur conseille le producteur dans ses activités** et lui explique comment éviter/surmonter d'éventuels problèmes. En cas de difficultés majeures, l'animateur est tenu de prévenir le technicien Ircod, qui effectuera une visite complémentaire avec le chef de secteur agricole si nécessaire.

Les visites ont vocation à :

- **1^{ère} visite** : **juste après la réalisation des semis**, vérifier le travail exécuté par le producteur (date des semis, espacement, fertilisation), estimer les surfaces et la consommation de semences et apporter des conseils techniques afin d'améliorer le rendement de sa production à venir.
- **2^e visite** : **durant la phase de croissance/floraison**, compléter les données de la 1^{re} visite, vérifier l'entretien cultural, estimer le pouvoir germinatif et le rendement, contrôler l'évolution de la culture.
- **3^e visite** : **après la récolte et avant la collecte**, vérifier les quantités produites et leur conditionnement, évaluer le rendement et préparer la collecte. Un rappel sera également fait concernant la rétrocession de la semence (avant la visite de terrain, vérifier les quantités dues pour les communiquer au producteur).

Remarque sur le dispositif de suivi par les fermes pilotes

L'intérêt de suivre les producteurs de maïs via les fermes pilotes est qu'elles sont aussi les acheteurs de la production. Elles ont donc un **intérêt personnel à ce que la production soit importante**. La qualité de leur suivi est donc un élément essentiel pour garantir une bonne production et une collecte bien organisée.

✓ Risques et difficultés

Il arrive que le producteur n'ait pas semé son maïs alors que la saison des pluies est commencée. La culture dans ce cas risque de ne pas bénéficier de suffisamment de pluie.

Il se peut que l'animateur ait une compréhension partielle du document de suivi ou **se contente de relever les données** mais n'apporte pas un véritable conseil. Dans ce cas, le producteur voit l'animateur plus comme un contrôleur qu'un conseiller.

✓ Risques et difficultés (suite)

Des difficultés d'ordre logistique ou organisationnel sont aussi observées. L'animateur s'organise mal dans ses visites ou les parcelles sont éloignées et difficiles d'accès.

✓ Solutions mises en œuvre

Le technicien agricole Ircod vérifie le calendrier de l'animateur et l'appuie dans son organisation. Au moment de l'identification des bénéficiaires, l'un des critères de sélection renvoie à l'accessibilité des zones de production.

Si l'animateur n'est pas assez formé, un complément de formation doit être dispensé quant aux enjeux de la collecte de données et à l'importance de l'accompagnement technique.

✓ Perspectives d'amélioration

Le respect du calendrier culturel doit passer par les groupements ou associations de producteurs. Une concertation suffisante en amont de la campagne devrait permettre à la majorité des membres de démarrer les travaux à temps. Il serait envisageable pour nouveaux producteurs d'intégrer un accompagnement durant la période de semis.

Des fiches techniques doivent être élaborées sur la culture de maïs : culture pure, association maïs manioc, association maïs haricot...

Organisation de la collecte et achat de la production

La collecte représente l'un des principaux défis du cycle de production. De par son coût, elle doit être optimisée afin de ne pas trop renchérir le prix initial du maïs afin de maintenir sa compétitivité vis-à-vis des productions importées ou issues des autres départements.

Pour cela, les différentes productions de maïs doivent être conditionnées et disponibles au même moment pour assurer la collecte. Les producteurs doivent donc faire les récoltes simultanément.

Evaluation des quantités produites

Lors de la dernière visite de suivi, les animateurs évaluent la quantité de maïs à collecter chez chaque producteur et dans chaque point de collecte. Ils fixent la date de la collecte avec le producteur.

Réunion des acheteurs

Les acheteurs (fermes pilotes) se réunissent une fois les estimations faites. Ils anticipent le coût total de l'opération de collecte (achat du maïs, location du véhicule, manutention, etc.). Ils organisent la collecte par l'envoi de sacs (les acheteurs doivent envoyer les sacs vides aux producteurs avec leur nom dessus, les producteurs les remplissent et les ferment), comparent le coût des différentes solutions de transporteur ou mobilisent leur propres moyens logistiques. Un parcours optimal de collecte est ensuite défini.

Collecte de la production

Les acheteurs retirent la production et payent au moment du retrait. Ils ont aussi la possibilité de prépayer, selon leurs moyens, le maïs lors de l'opération de quantification. Ceci garantit que le producteur ne vendra pas sa production ailleurs dans le cas d'une collecte tardive. Dans tous les cas, le montant de la transaction correspond au volume quantifié, et non le volume retiré (en cas de collecte tardive, le volume du maïs peut diminuer du fait des nuisibles : rongeurs, insectes...).



Quantification de la production



Livraison à la ferme de Kiazi – Le responsable de la ferme de Mindouli convoie le maïs vers les fabriques du Grand Boko

✓ Risques et difficultés

L'éloignement des zones de production et des unités de transformation représente le principal défi du soutien à la filière. **Les zones les plus productives se trouvent en effet excentrées** vis-à-vis des axes de communication routiers. Certains bassins de production se retrouvent enclavés du fait de la répartition des producteurs, ce qui constitue une contrainte majeure pour la collecte du maïs en fin de saison.

Le coût de transport d'une manière générale reste prohibitif et parfois la production par point de collecte est trop faible pour que soit rentable la mobilisation d'un véhicule de transport.

Les animateurs et les producteurs ont des **difficultés à évaluer la production attendue**, car les stades d'évolution des cultures sont différents selon les producteurs ce qui ne permet pas d'avoir une visibilité à un moment donné. Les parcelles sont à des stades très différents et la collecte ne pourra pas être faite en même temps chez tout le monde.

Les acheteurs n'ont pas la trésorerie nécessaire pour acheter la production aux agriculteurs et ils ne peuvent pas tenir leurs engagements.

✓ Solutions mises en œuvres

La collecte a été appuyée par l'Ircod grâce aux véhicules du projet. Dans ce cas, **le coût de la pré-collecte a pu être incorporé dans le prix de vente**, en fonction de la zone de stockage. Sinon, définir un prix d'achat pour du maïs directement rendu au niveau de la ferme pilote qui sera incorporé au contrat. Identifier plusieurs solutions/prestataires de collecte/pré-collecte en amont de la campagne. Cibler lors de l'**identification des zones relativement accessibles** ou des zones comprenant un nombre de producteurs suffisant pour rentabiliser les déplacements. Le CDP a également facilité l'évacuation des productions à partir de ses moyens logistiques.

Mieux former les animateurs en ce qui concerne l'estimation de la production (en fonction de la densité de semis, sols, taille de la parcelle).

Laisser une souplesse dans la rédaction du contrat pour valider la vente du maïs à un tiers dans la mesure où les unités de fabrication d'aliment auraient tardé à venir collecter la production.

✓ Perspectives d'amélioration

Accompagner les acheteurs (à terme les producteurs) sur l'**accès au crédit**. Ceci permettrait de disposer d'une trésorerie suffisante pour acheter la matière première et financer son transport.

Associer d'autres fabriques d'aliments de bétail en fonction de la disponibilité de la production, tout en garantissant un accès privilégié aux opérateurs locaux, pour préserver l'équilibre du dispositif en circuit court.

Assurer la disponibilité des moyens de transport du Conseil départemental, envisager un contrat de mise à disposition à long terme.

Les points forts et les faiblesses du dispositif :

Ce dispositif d'appui présente la force :

- D'être présent sur toute la **filière de production de maïs** : production de semences, distribution, accès aux intrants, négociation des prix, suivi-conseil technique des producteurs, collecte, commercialisation ;
- D'appuyer **tout type de producteur de maïs** : les formations concernent aussi bien les petits producteurs avec association culturale que les plus gros en culture pure ;
- De **pérenniser l'accès aux semences** grâce à un processus de **rétrocession** et un travail avec des variétés que l'on peut ressemer ;
- De structurer la filière, économiquement et techniquement, grâce à un lien étroit entre producteur – encadreur – acheteur, sans introduire de biais dans les relations commerciales (aucune activité n'est subventionnée, seule la mise en relation acheteur/producteur est facilitée).

Les principales limites constatées sont :

- Une **forte dépendance aux fermes pilotes** qui sont chargées du suivi des producteurs, de la collecte, de l'achat de la production ;
- La **complexité du travail de suivi** des animateurs des fermes pilotes qui **manquent de compétences** pour élaborer des rapports de suivi-conseil ;
- Les **risques liés au transport** du fait des difficultés d'accès à certaines zones de production et la complexité logistique de la collecte sur de petites quantités, non rentable pour les acheteurs ;
- Le non-respect d'un calendrier cultural commun à l'ensemble des producteurs et des insuffisances en termes de technique de conservation des semences.

Quelques conseils / Leçons apprises

Un bon processus de sélection :

- Sélectionner le nombre de producteurs qu'il est possible de suivre avec les ressources humaines et moyens de déplacements existants ;
- Sélectionner des fermes pilotes et animateurs compétents et établir une relation de confiance.

Un bon encadrement technique :

- Les producteurs doivent être bien formés, le suivi doit avoir un réel intérêt pour le producteur qui peut suivre des conseils pertinents ;
- Les techniciens Ircod doivent bien encadrer les animateurs et vérifier leur travail de suivi-conseil.

Responsabiliser les fermes pilotes dans la collecte et l'achat de la production et associer les acteurs publics :

- Ce sont les fermes pilotes qui se sont engagées devant les producteurs à acheter et collecter la production ;
- Les partenaires publics, le Conseil départemental en tête, peut appuyer le processus de transport.

Alphonse NGOUISANI

Directeur départemental de l'Agriculture

« Le projet m'a intéressé par la mise place des bourses agricoles pour échanger nos expériences scientifiques et celles des producteurs. L'intérêt de ces bourses est d'améliorer la productivité et la production agricole. L'idée a émergé à l'origine avec le PACD en mettant en place dans le projet des groupes de travail notamment celui des céréales. Cette idée a été bien développée à partir du PROFAP avec les bourses agricoles pour réaliser les itinéraires techniques des céréales à cultiver comme le maïs et le soja, en vue de la fabrication de l'aliment de bétail en incorporant d'autres ingrédients de moindre importance. Les bourses permettent du point de vue économique d'améliorer la situation des agriculteurs et d'augmenter la production et les rendements grâce à la sélection des semences à haute performance. »

« Les perspectives d'amélioration passent par l'utilisation de tracteurs agricoles en vue d'augmenter les superficies cultivées et la production agricoles. Aussi, la mise en place d'un système de conservation des produits agricoles et de transformation des produits notamment l'aliment du bétail. Le projet me conduit également à inciter la production de légumineuses à graines comme le pois d'Angole ou le moukouna ce qui permettra de disposer d'autres matières premières locales pour fabriquer l'aliment de bétail en vue de développer les élevages dans notre département. »

Joseph NKOUNKOU

Responsable de la Ferme pilote de Mindouli, Président de l'Association des Fermes Pilotes

« En tant qu'opérateur économique, l'intérêt d'une professionnalisation de cette activité maïs et d'une augmentation de la production à l'échelle du département contribue fortement à l'économie locale. Cela se justifie par la meilleure qualité des produits et des services fournis aux producteurs dans le cadre de la formation et du suivi. »

Dimitri MBAKIDI

Producteur de maïs du district de Kindamba

« Je me suis approprié les acquis de la formation et j'assure aujourd'hui la gestion de mon exploitation (respect des normes, maîtrise des rendements et des zones d'écoulements ainsi que les clients potentiels...). Grâce à cela, j'ai enregistré de très bons chiffres de production : sur 1,5 hectare, pour 25 Kg de semence, j'ai obtenu 3,7 tonnes de maïs, représentant 600 000 FCFA de revenu. »

« Le travail de suivi me permet de bénéficier des conseils et de connaître ma progression et les écarts de mon activité afin que je renforce suffisamment ma stratégie de travail. »

« A la base, la production de maïs était faible et il n'y avait plus d'engagement des producteurs de la filière. Grâce au PROFAP, la filière maïs vit et a pris un autre départ. Seulement, ces efforts restent à soutenir. »

Pour aller plus loin...

- Diagnostic des districts de Louingui, Boko, Loumo (Grand-Boko), Damien Joubert, CDP/ID/Ircod (2013)
- Diagnostic du district de Kinkala, Trésor Mabilia, CDP/ Ircod (2014)
- Diagnostic du district de Mindouli, Crédo Ngouissani, CDP/ Ircod (2014)
- Diagnostic du district de Kindamba, Doniphan Hiron, CDP/Triangle GH/Ircod (2014)
- Synthèse des diagnostics agraires, Zoé Munch, Ircod (2014)
- Document de formation des Fermes pilotes, Ircod (2015)
- Guide de formation à la culture du maïs, Ircod (2015)

